

8 mars
2017

Journée internationale de lutte
pour les droits des femmes

RETRAITE À 65 ANS POUR LES FEMMES, C'EST NON !

Le projet Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020) devrait être adopté en votation finale au Parlement fédéral au plus tard le 17 mars prochain. Si certains détails de cette réforme des retraites sont encore en discussion, deux points sont déjà certains : l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et la baisse de 6.8 % à 6 % du taux de conversion pour toutes et tous, qui réduirait les rentes d'environ 12 %.

Cotiser plus longtemps pour toucher moins

Au total, cette réforme prévoit une économie de 1.3 milliards de francs sur le dos des femmes, qui seront ainsi doublement pénalisées, puisqu'elles devront cotiser pendant une année de plus pour toucher des rentes du 2^e pilier réduites. C'est comme si les femmes devaient travailler 2 heures 30 de plus par semaine pendant 20 ans !

Les femmes, éternelles sacrifiées pendant la vie active...

Ce sacrifice est d'autant plus inacceptable que les femmes sont déjà discriminées tout au long de leur vie professionnelle. En raison des inégalités salariales, elles perdent en effet chaque année plus de 7 milliards de francs. Les contrôles dans

les entreprises et les sanctions en cas de discrimination salariale ne sont toujours pas instaurés. Ce sont également elles qui assument, pendant leur vie active et une fois arrivées à la retraite, la majeure partie du travail non rémunéré au sein de la famille. Enfin, les secteurs dans lesquels les femmes sont les plus nombreuses sont également les moins bien rémunérés.

...et à la retraite !

Ces discriminations rencontrées par les femmes dans la vie active ont pour conséquence qu'elles touchent déjà des retraites très inférieures à celles des hommes. En raison des bas salaires, des interruptions de carrière pour s'occuper des enfants ainsi que des proches et des temps partiels, quatre femmes sur dix ne touchent aucune rente du 2^e pilier et doivent vivre avec la seule AVS.



8 mars 2017

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

En moyenne, les rentes du 2e pilier touchées par les femmes sont inférieures de moitié à celles des hommes. De fait, les femmes forment la majorité des personnes en situation de pauvreté en Suisse. Ce qui peut les placer en situation de dépendance et augmente leur vulnérabilité par rapport à la violence. Une fois arrivées à la retraite, le nombre de femmes qui doivent avoir recours aux prestations complémentaires est le double de celui des hommes.

Les femmes payent déjà le plus lourd tribut tout du long de leur vie. C'est pourquoi nous refusons cette réforme qui leur ferait porter le plus gros des économies, alors que l'égalité n'est pas au rendez-vous. Les hommes ne doivent pas s'y tromper, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes n'est que la première étape vers l'élévation de l'âge de la retraite de tous !

Il est donc dans l'intérêt de toutes et tous de s'opposer activement au projet Prévoyance vieillesse 2020 (PV 2020).

Rejoignez-nous ce 8 mars 2017 pour la construction de la bataille référendaire à venir !

PROGRAMME

7h00 — 8h30

Distribution du journal spécial retraites à Bel-Air et à la Gare Cornavin

12h00 — 17h00

Stands des associations et des syndicats à Bel-Air

17h30

Rassemblement et prises de parole à la zone piétonne du Mont-Blanc (sortie Metro shopping de la Gare Cornavin)

SIGNATAIRES

Cartel Intersyndical, Communauté genevoise d'action syndicale, Ensemble à Gauche, Lestime, Les Verts, Marche Mondiale des Femmes, Parti Socialiste, SEV, SIT, solidaritéS, SSP, Slutwalk Suisse, SYNA, SYNDICOM, UNIA